

## CONSEIL COMMUNAL TALENCE NORD REUNION PUBLIQUE DU 3 MARS 2009

Madame LUTREAU-CHAVERON, Présidente, indique que seront présentés au public puis donneront lieu à débat, premièrement les propositions de la commune de Talence dans le cadre de la 4<sup>ème</sup> modification du P.L.U., deuxièmement le devenir de la bibliothèque Gambetta.

I – Monsieur JESTIN, adjoint en charge de l'urbanisme, rappelle que le P.L.U. est un document qui fixe les règles d'urbanisme à appliquer par les 27 communes de la CUB. Ces modifications doivent être validées par toutes les villes dans les mêmes termes. La CUB a établi le principe de procéder à une modification du P.L.U. tous les ans et à une révision tous les 4 à 5 ans.

En ce qui concerne la Ville de Talence et plus précisément le périmètre du Conseil Communal Talence Nord, Monsieur JESTIN annonce que cette 4<sup>ème</sup> modification porte sur les points suivants :

- 1 - Information de la volonté de la Ville de mettre en place un atelier d'urbanisme avec les habitants pour travailler sur le devenir des délaissés du site Peybouquey / Labro.
- 2 – Propositions d'inscriptions d'emplacements réservés et de servitude de localisation
- 3 – Mesures visant à protéger le patrimoine bâti
- 4 – Mesures visant à la protection paysagère

Le débat qui suit avec les habitants porte essentiellement sur l'attachement de ces derniers à la préservation non seulement des « arbres » et des espaces verts du périmètre mais aussi de son patrimoine bâti. Une question est posée également sur des zones de protection relatives aux nuisances sonores.

Les personnes qui le souhaitent sont invitées à venir faire part de leurs observations dans le cadre de l'Enquête Publique qui se déroulera du 13 mars au 14 avril 2009. (Possibilité de rencontrer le Commissaire enquêteur à l'Hôtel de Ville le 20 mars de 13 h à 16 h et le 8 avril de 14 h à 17 h).

II – Monsieur VILLEGA-ARINO, Premier Adjoint, en charge de la culture présente ensuite le projet d'aménagement de la Bibliothèque Gambetta. Compte tenu de la vétusté du bâtiment actuel et des collections présentes, ainsi que de l'absence de mode d'accès moderne aux connaissances, il est proposé un nouvel outil. Il s'agit, tout en maintenant une présence sur le quartier, de proposer dans un local indépendant d'accès à la R.P.A. PRESENCE, un nouveau point d'accueil lecture offrant des prestations et animations mieux adaptées aux usages observés dans ce type d'équipement.

Certains habitants font part de leurs regrets d'abandonner le local actuel notamment compte tenu de leur attachement au lieu (école Gambetta) mais aussi du contact et de la proximité avec le personnel présent.

Les représentants de la Ville insistent alors sur l'intérêt de la démarche qui par le biais d'un outil plus performant et plus moderne favorise le lien social et intergénérationnel.

La réunion se termine à 20 h 30.